



Bière, le 26 juin 2024

CONSEIL COMMUNAL
BIÈRE

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL
DE BIERE du lundi 24 juin 2024**

Présences : 37 membres.

I. Assermentation de la Conseillère Cynthia Ledermann

II. Préavis No 04/24 : Dénonciation du partenariat avec Morges Région Tourisme

Le Conseil communal décide par 35 oui – 1 abstention

- *D'autoriser la Municipalité à entreprendre les démarches nécessaires afin de rompre le partenariat avec Morges Région Tourisme.*

III. Préavis No 05/24 : Comptes communaux 2023

Le Conseil communal décide par 36 oui sans opposition

- *D'accepter les comptes de la bourse communale pour l'année 2023 ainsi que le bilan au 31 décembre 2023 ;*
- *De donner décharge à la Municipalité de sa gestion financière pour l'année 2023 ;*
- *De libérer la commission de gestion de son mandat.*

IV. Nomination du bureau du Conseil communal pour la législature 2024-2025

Président :	Nicolas Rochat est élu par 36 voix
Vice-président :	John Dubugnon est élu par 36 voix
Scrutateurs :	Grégory Authier et Arnaud Croisier sont élus tacitement
Scrutateurs suppléants :	Natacha Baur et Luc Viallon sont élus tacitement

V. Nomination de la Commission de gestion 2024-2025 (7 membres et deux suppléants)

Le Conseil communal de Bière élit tacitement : Mélanie Claude, Florian Monthoux, Anthony Tschantz, Gwendoline Zlizi, Guillaume Barby, Philippe Sottas et Antony Jotterand.

Suppléants élus tacitement : David Viallon et Benoît Mignot.

VI. Election et assermentation de la Secrétaire du Conseil

Séverine Jotterand est élue par 36 voix au poste de Secrétaire du Conseil communal

Conseil communal de Bière

Le Président

Nicolas Rochat



La Secrétaire

Anita Bataillard